Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le 2026-104
ID : 022-242200715-20260603-104_2026-DE

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU KREIZ BREIZH

Nombre de membres : 40	
Nombre de votants	
Présents	**Procuration**
40	**0**

Date de la convocation
27 mai 2026

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture le 12 juin 2026

et publication le 12 Juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le 3 juin à 18h,
Le Conseil Communautaire dûment convoqué, s'est réuni à la Salle de la culture et des Loisirs de Trébrivan, en séance publique, sous la Présidence de Madame Sandra Le Nouvel.

PRESENTS : Sandra Le Nouvel – Pascal Le Gall – Christel. Guillerm – Raoul Riou – Alexandre Petit – Philippe Le Joncour – Geneviève Pinto – Raymond Barré – Rollande Le Borgne – Valérie Glou – Catherine Boudiaf – Georges Galardon - Fabrice Even – Marie-Hélène Bernard – Bernard Trubuilt – Gilles Le Gall – Julie Cloarec – Valérie Le Bonniec – Pascal Olivier – Magalie Corgniec – Eléonore Kogler – Clément Sauzay – Guillaume Robic – Jacques Troël – Michel Ollivier – Guy Bouchez – Véronique Loriot Le Guillou – Stéphanie Verger – Hélène Latimier – Jérôme Lejart – Jean-Pierre Mougeot – Hermine Le Garlantezec – Stéphanie Dousselin – Annie Lucas – Jérémy Quéméner – Philippe Picou – Dorig Le Cras – Pierre-Yves Daniel – Evelyne Minier – Christophe De Quelen

Madame Antonia Sérandour excusée est remplacée par son suppléant Monsieur Philippe Picou
Monsieur Damien Loseille excusé est remplacé par son suppléant Monsieur Dorig Le Cras

Secrétaire de séance : Fabrice Even

Délibération 104.2026 Attribution d'une subvention annuelle à l'association KBicyclette

L'association locale d'usagers KBicyclette (créée fin 2024) a pour objectif de promouvoir la pratique du vélo au quotidien pour tous les publics. Elle regroupe actuellement plus de vingt membres.

Cette première année d'existence s'étant révélée positive, l'association souhaite continuer à développer les initiatives éducatives et participatives autour de la mécanique vélo et de la sécurité à vélo, en impliquant les habitant.es et, à plus long terme, les écoles locales.

Elle envisage dans son programme d'animation 2026 d'organiser :

- La bourse aux vélos - événement maintenant devenu un rendez-vous identifié et attendu sur le territoire
- Des apéros vélo trimestriel par thématique
- Des ateliers d'initiation à l'auto-réparation
- La venue du public sur des évènements festifs en vélo (cobicyclage pour venir à plusieurs et installation sur site d'un parking Vélo)

Cette année 2026, l'association prévoit également d'adhérer au Collectif Bretagne Bicyclette et à la FUB ainsi que de renforcer sa communication.

Pour ces actions, elle sollicite la Communauté de Communes à hauteur de 500€ sur un budget global estimé à 2400 €, ainsi qu'un soutien logistique ponctuel.

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 022-242200715-20260603-104_2026-DE

Le Conseil Communautaire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- Accorde une subvention de 500 euros à l'association KBicyclette pour les actions envisagées sur 2026

- Autorise la Présidente à effectuer toutes les démarches utiles à la mise en œuvre de la présente délibération,

Monsieur Fabrice Even

Secrétaire de séance

Madame Sandra Le Nouvel

Présidente de la CCKB

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Préfecture et publiée sur le site Internet de la CCKB.

Cet acte peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.